



Mobilisation des psychologues Poursuivons l'action....

La mobilisation de la journée du 19 juin, intersyndicale, CGT, CFTC, FO, SNP, SUD fut une très belle réussite, plus de 800 participants à la manifestation à Paris !

UN GRAND BRAVO A TOUS les psychologues, étudiants, actifs dont bon nombre de contractuels, retraités, qui sont venus manifester dans les rues de Paris dans une ambiance chaleureuse et très dynamique.

Notre mouvement prend de l'ampleur en nombre de grévistes mais aussi en région. Il s'étend aux différents champs d'intervention de notre profession, PJJ, Territorial, secteur médico-social, privé et conventionné... Ce résultat est une réponse très encourageante à la mesure de toute l'énergie pour cette action revendicative.

Une délégation a rejoint, avant notre manifestation, le mouvement des cheminots et des intermittents, persuadés de l'importance de la convergence des mouvements.

Des rencontres ont eu lieu aux ministères de la fonction publique et de la santé et des affaires sociales mais aucun ministère n'a fait d'ouverture pour des négociations salariales !

Nous avons été reçus, le matin par Mme Leuret, conseillère aux affaires sociales auprès de Mme Lebranchu, et en fin de journée par Mmes Parier, conseillère auprès du ministre Marisol Touraine et Mme Lenoir Salfati sous directrice à la DGOS.

Mme Leuret a évoqué la création d'un corps de psychologue dans la fonction publique d'état en cours de préparation. Nous proposons que ce corps soit la référence pour toutes les administrations de la fonction publique d'état. Le ministère refuse d'accéder à nos revendications spécifiques et nous renvoie au projet général de "réforme architecturale" qui s'étalerait sur 6 ou 7 ans.

Mmes Parier et Lenoir Salfati ont réaffirmé la volonté du ministère de réintroduire la dimension psychologique dans la prochaine loi de santé publique à l'écriture au parlement.

Les accords DURAFOUR pour les échelons 3, 4 et 5 ne seront jamais appliqués, car considérés comme une revalorisation de salaire !

Aucune proposition concrète pour la gratification des stages dont la loi fait obligation.

Nos revendications sur l'ouverture de négociations salariales, la réduction de la précarité, la reconnaissance de légitimité de notre profession sont totalement méprisées par les ministères !!

**Nous poursuivons notre mouvement jusqu'à
la satisfaction de nos revendications.**

**Dès la rentrée de septembre nous appelons à poursuivre nos
actions en région pour renforcer notre mouvement.**